



Présentation de la structure régionale
en place depuis septembre 2015
et labellisée depuis septembre 2018





Notre constat

Ce Centre National d'Accès au Haut Niveau (dénomination remplaçant celle de « Pôle Espoir ») au CREPS de Toulouse répond à la nécessité d'avoir une structure d'accès au haut niveau en natation artistique, sur la région Occitanie.

Ce besoin émerge de plusieurs éléments de contexte :

- **Une opportunité** de rééquilibrer géographiquement la répartition des structures d'accès au haut niveau sur le territoire national, puisqu'il n'y a plus de pôle espoir dans la zone Sud Ouest depuis septembre 2016. Trois pôles espoirs étaient identifiés dans le Parcours d'Excellence Sportive (PES) encore en activité en 2018 : Aix en Provence, Strasbourg et Nantes.
- **Une réforme territoriale** qui a permis de mettre en exergue une nouvelle région Occitanie, renforcée dans son dynamisme et performante en natation artistique, avec un vivier important de clubs et de nageuses.
- **Une volonté** de la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation, de soutenir et accompagner le développement de cette discipline par la mise en place et la pérennisation d'une structure d'accès au haut niveau.
- **Le support du CREPS de Toulouse**, établissement public Etat-région qui accueille les nageuses ayant un projet tourné vers le haut niveau, pour leur proposer des services de qualité en matière d'hébergement, de suivi scolaire, de suivi médical...
- **Une formation régionale de qualité** sur laquelle s'appuyer, grâce aux clubs formateurs de la région tels que Colomiers NS, CN St Cyprien, Montpellier NS, Aqua et Synchro 66, Toulouse NS, Montauban Natation 82, Sète NEDD, NC Nîmois ...



Nos ambitions pour le Centre National d'Accès au Haut Niveau et son club support

- **Rayonner et être attractif sur l'Occitanie, sur toute l'Inter Région Sud Ouest, mais également au niveau National**
- **Etre concurrentiel avec les 3 autres Centres Nationaux d'Accès au Haut Niveau et leurs clubs supports :**
 - Former les nageuses vers l'international, en accédant aux Equipes de France (toutes catégories)
 - Fournir le Centre National d'Excellence à l'INSEP
 - Accéder aux podiums de niveau Nationale 1 Elite, dans toutes les épreuves
- **Etre un lieu de ressources régional pour la formation des entraîneurs et le développement de la discipline**

Nos partenaires

Ce Centre National d'Accès au Haut Niveau est labellisé depuis septembre 2018 et implique plusieurs partenaires :

- **La Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation** : gestion administrative et comptable de la structure, rémunération des entraîneurs, participation aux frais de fonctionnement...
- **Le club support de Colomiers Natation Synchronisée** : partage des créneaux bassin, participation à la rémunération des entraîneurs, participation aux frais de fonctionnement, prise de licence obligatoire pour représentation en compétition nationale...
- **Le CREPS** : hébergement, suivi scolaire, suivi médical, salle de cours ou salle de sport à disposition, minibus à disposition...
- **Les clubs formateurs de la région** :
 - les clubs de Colomiers NS et CN St Cyprien sont identifiés, d'après leur structuration et leurs résultats chez les plus jeunes, comme "**clubs partenaires d'accession**". Les clubs partenaires travailleront en collaboration avec le Centre National d'Accès au Haut Niveau sur certaines actions et ont pour mission de former des jeunes nageuses pour le recrutement de la structure.
 - Il existe également d'autres clubs formateurs dans la région, qui peuvent participer au recrutement de la structure.
- **La Mairie de Toulouse et la Mairie de Colomiers** : créneaux bassin d'entraînement et mise à disposition de piscines pour les compétitions
- **La DRAJES** : suivi de la structure et cadre technique missionné pour la coordination de la structure
- **La FFN** : suivi de la structure du PPF, participation aux frais de fonctionnement
- **Le Conseil Régional d'Occitanie Pyrénées Méditerranée** : aides au fonctionnement de la structure et aides individuelles pour les sportifs sur liste ministérielle.
- **Les familles** : notamment les familles locales qui sont amenées à accueillir les nageuses internes régulièrement.



Notre équipe d'encadrement

Pour la saison 2020-2021



Maeva Morineau
Coordo



Élodie Piquet
Entraîneur permanent



Samantha Vinuela
Entraîneur permanent



Maria Tamarelle
Chorégraphe



Gaëlle Reixach Fabre
Entraîneur ponctuel



Carla Ramos Cardoso
Entraîneur ponctuel



Lucie Rocher
Entraîneur ponctuel



Christophe Mahieu
Kinésithérapeute



Lydia Vinuela
Professeur de danse



Laurenzo Inutine
Préparateur Physique



Laurent Breidenbach
Spécialiste « apnée »



Pascal Angelier
Spécialiste « acrobaties »



Kandy Nelson
Conductrice et Mascotte



Jean-Laurent Bastien
Conducteur

Notre fonctionnement

LA SCOLARITE

Le dispositif du CREPS établi avec l'Éducation Nationale, concerne les classes de la 4^{ème} à la Terminale.

L'entrée sur le Centre National d'Accès au Haut Niveau sera possible à partir de septembre 2021, pour les classes de 4^{ème} et de 3^{ème} (nageuses de 2007 et 2008 pour un cursus traditionnel).

Toute autre demande concernant des catégories d'âge supérieure, sera étudiée au cas par cas (niveau club Elite souhaité).

	5ème	4ème	3ème	Seconde	1ère	Terminale
Saison 2020 2021	Nageuses nées en 2009	Nageuses nées en 2008	Nageuses nées en 2007	Nageuses nées en 2006	Nageuses nées en 2005	Nageuses nées en 2004
	Catégorie Jeune	Catégorie Jeune	Catégorie Jeune/Junior/TC	Catégorie Junior/TC	Catégorie Junior/TC	Catégorie Junior/TC
	Suivant cas particuliers	Entrée possible sur le CNAHN Occitanie Colomiers en septembre 2020		Etude des demandes (niveau club Elite souhaité)		

Au collège Jean Moulin à Toulouse :

L'enseignement est dispensé sur le même rythme que pour les autres élèves, cependant les heures d'EPS et d'arts plastiques sont réduites, il n'y a pas d'enseignement en musique, ni d'option possible (ex : latin, grec). Les deux langues vivantes dispensées sont l'anglais et l'espagnol. Une autre langue ne pourra être envisagée (en remplacement d'une des deux langues vivantes précédentes), que si l'enseignement avait déjà débuté l'année précédente. Dans ce cas l'enseignement de cette langue se fera par le CNED, si elle n'est pas proposée au collège.

Les classes de collège sont généralement composées de 15 à 20 élèves par niveau (uniquement des sportifs du CREPS).



Au lycée Bellevue à Toulouse :



Depuis cette saison 2020-2021 : la réforme du lycée intervenue en 2019 a amené à revisiter le dispositif du CREPS, qui était précédemment étalé sur 4 ans. Ainsi, il est important de considérer que **le cursus en lycée général est désormais comme un parcours classique, sur 3 ans** (seconde générale, première et terminale).

Le rythme et l'organisation scolaires ont donc été revisités, pour proposer des nouveaux plannings, adaptés à la pratique sportive intensive.

Ce qui a été mis en place cette saison :

- Pour la 2^{nde} générale : histoire-géographie par le CNED avec tutorat
- Pour la 1^{ère} : les 3 matières de spécialités par le CNED avec tutorat (12h)
- Pour la terminale : les matières du tronc commun (excepté la philosophie) par le CNED avec tutorat (12h)

L'avantage de cette nouvelle organisation est d'ouvrir l'accès à presque toutes les spécialités possibles sur ce lycée.

Des cursus technologiques et professionnels sont également possibles au lycée (ex : filière STMG). Le volume des cours au CNED est moindre dans ces filières.



LES ENTRAINEMENTS

Le CNAHN Occitanie Colomiers accompagne les individus dans leur formation sur différentes épreuves (technique, éventuellement solo/duo et possible participation aux sélections nationales). Le CNAHN Occitanie Colomiers a également pour vocation de travailler les collectifs 1 en catégorie jeune et junior du club support de Colomiers. Cela représente une partie importante du volume d'entraînement, fonction du nombre de ballets d'équipe préparés.

Nous pouvons envisager l'intégration de nageur garçon en fonction du niveau, comme nous l'avons fait lors de la saison 2019-2020 avec Adrian en catégorie senior, pour la préparation spécifique d'épreuves de duo mixte.

Le volume hebdomadaire d'entraînement est adapté suivant les individus, en fonction de leur âge, de leur maturité, de leur catégorie, des épreuves préparées et des objectifs sportifs. Il varie généralement entre 20h et 25h par semaine.

Les entraînements des collectifs sont envisagés 2 à 3 fois par semaine, ainsi que lors des stages week-end et en vacances scolaires. Dans le cas où les effectifs du Centre National d'Accès au Haut Niveau ne seraient pas suffisants pour constituer des équipes complètes, des « équipières » du club support viendront compléter les effectifs et s'entraîneront avec les nageuses du Centre National d'Accès au Haut Niveau sur les entraînements des collectifs.

Les temps entraînements incluent généralement des séances de préparation physique à sec (avec divers contenus), avant ou après les séances dans l'eau.

LES COMPLEMENTS D'ACTIVITE

- **Nous organisons 2 stages de reprise** fin août et début septembre. Ce qui est envisagé pour cette nouvelle saison : **Un stage en extérieur** à Villefranche de Rouergue du lundi 23 au samedi 28 août, enchaîné avec la rentrée au CREPS le dimanche 29 août, puis **le stage de cohésion** sur Toulouse ou Colomiers du lundi 30 au mercredi 1^{er} septembre (rentrée scolaire le jeudi 2 septembre). Ces stages nous serviront à monter plusieurs chorégraphies pour la saison.
- 5 à 6 jours de stage environ sur les petites vacances scolaires : il est possible que nous organisions des stages en extérieur, pour rechercher de meilleures conditions d'entraînement et travailler la cohésion de groupe.
- Un week-end par mois environ de stage à Toulouse ou Colomiers
- Un week-end par mois environ libéré, pour favoriser le retour des internes dans les familles
- Un entretien individuel est effectué par trimestre pour chaque nageuse.
- Des réunions sont organisées ponctuellement avec les nageuses : pour travailler sur leur projet individuel ou collectif, pour définir leurs objectifs, pour faire de l'analyse vidéo, pour échanger sur des thématiques liées à la performance (hygiène de vie, alimentation, gestion du stress...). Cette saison nous avons eu un intervenant extérieur pour travailler avec les collectifs sur la communication, les relations interpersonnelles et la dimension mentale (environ 1 fois par mois).
- Des activités complémentaires sont intégrées au quotidien des nageuses (pilates, acrosport, danse, en fonction des intervenants).
- Nous avons un partenariat avec le cabinet de kiné l'Astragale à Muret, qui peut accueillir chaque semaine sur une séance toutes les nageuses, pour des soins spécifiques, de la récupération et/ou de la préparation physique... en complément des prestations kinés possibles au service médical du CREPS.
- Un travail prophylactique est également réalisé avec le service médical du CREPS pour mettre en place des protocoles individualisés auprès des nageuses.
- Des actions régionales proposées par la Ligue permettent l'intervention ponctuelle d'entraîneurs consultants, pour renforcer la formation des nageuses et des entraîneurs. Cette saison nous avons collaboré avec Maria Tamarelle et Jean-Luc Voyeux.

Notre équipe d'encadrement se réunit une fois par semaine pour faire le point régulièrement sur les nageuses, sur les collectifs, sur les chorégraphies et préparer les entraînements, les stages, les déplacements en compétition...

Si le club d'origine est demandeur nous pourrions faire également le point ensemble sur les nageuses.

DES FORMATIONS COMPLEMENTAIRES PROPOSEES AUX NAGEUSES

Parce que nous considérons qu'il est important de proposer aux nageuses de se former au secourisme et au métier d'éducateur, pour repartir un jour du CNAHN avec un bagage supplémentaire, autre que leur parcours sportif, des formations pourront être proposées pendant leur parcours :

Formations au secourisme (financement des familles – tarifs négociés)

- PSC1 pour les 16 ans et moins
- Semaine de stage intensif formation et examen PSE1 + formation et examen BNSSA pour les 17 ans et plus. Cette saison nous l'avons organisé lors des vacances de Pâques.

La faisabilité des formations sera dépendante du nombre de stagiaires.

EXEMPLES DE PLANNING

Planning type envisagé pour la saison prochaine, pour les 4èmes et 3èmes (jeunes), hors semaines de vacances scolaires :

PLANNING COLLEGE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche				
7H30-8H	Navette CREPS pour internes	Navette CREPS pour internes	Navette CREPS pour internes	Navette CREPS pour internes	Navette CREPS pour internes	minibus entraînement					
8H-8h30	8h-13h Cours Collège	8h-12h Cours Collège	8h-12h Cours Collège	8h-12h Cours Collège	8h-12h Cours Collège	8h-14h Entraînement Priorité aux collectifs (pause 45min pour déjeuner)					
8H30-9H											
9H-9H30											
9H30-10H											
10H-10H30											
10H30-11H											
11H-11H30											
11H30-12H											
12H-12H30							Navette CREPS pour internes et externes + Repas CREPS	Navette CREPS pour internes et externes + Repas CREPS	Navette CREPS pour internes et externes + Repas CREPS	Navette CREPS pour internes et externes + Repas CREPS	
12H30-13H30							Repas établissement scolaire		minibus entraînement		
13H30-14H		minibus entraînement			minibus CREPS						
14H-14H30	14h-16h Cours collège	minibus entraînement		minibus entraînement	minibus entraînement						
14H30-15H		14h30-19h Entraînement (préparation physique à sec et entraînement dans l'eau)	13h30-18h Entraînement Priorité aux collectifs	14h30-18h Entraînement (préparation physique à sec et entraînement dans l'eau)	14h30-18h Entraînement (préparation physique à sec et entraînement dans l'eau)	Entraînements libérés le samedi environ 1 fois par mois Entraînements possibles le samedi en fin de journée, ponctuellement sur des stages week-end, environ 1 fois par mois					
15H-15H30											
15H30-16H											
16H-16H30							Navette CREPS / minibus Muret				
16H30-17H							Soins possibles au CREPS ou à Muret RV divers				
17H-17H30											
17H30-18H											
18H-18H30								minibus Muret-CREPS	minibus CREPS	minibus CREPS	minibus CREPS
18H30-19H											
19H-19H30	minibus CREPS										
19H30-20H	Repas CREPS pour internes	Repas CREPS pour internes	Repas CREPS pour internes	Repas CREPS pour internes	Repas CREPS pour internes WE	Repas CREPS pour internes WE					

Le CNAHN est une structure du PPF de la Fédération Française de Natation, implantée au CREPS de Toulouse, qui est gérée par la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation, en lien avec le club support Colomiers Nat Synchro

Planning type envisagé pour la saison prochaine, pour les lycéennes (Juniors), hors semaines de vacances scolaires :

PLANNING LYCEE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche						
7H30-8H	Navette CREPS pour internes	Navette CREPS pour internes	Navette CREPS pour internes	Navette CREPS pour internes	Navette CREPS pour internes	minibus entraînement							
8H-8h30	8h - 10h Selon les classes, Cours ou tutorat/travail CNED	8h - 10h Selon les classes, Cours ou tutorat/travail CNED	8h - 10h Selon les classes, Cours ou tutorat/travail CNED	8h - 10h Selon les classes, Cours ou tutorat/travail CNED	8h - 10h Selon les classes, Cours ou tutorat/travail CNED	8h-14h Entraînement Priorité aux collectifs (pause 45min pour déjeuner)							
8H30-9H													
9H-9H30													
9H30-10H													
10H-10H30							10h-13h Cours Lycée	10h-13h Cours Lycée (parfois fin à 12h)	Entraînements possibles le dimanche, ponctuellement sur des stages week-end, en fonction des compétitions (1 fois par mois environ)				
10H30-11H													
11H-11H30													
11H30-12H													
12H-12H30													
12H30-13H													
13H-13H30	Repas établissement scolaire	Navette CREPS pour internes et externes + Repas CREPS	Navette CREPS pour internes et externes + Repas CREPS	Navette CREPS pour internes et externes + Repas CREPS	Navette CREPS pour internes et externes + Repas CREPS								
13H30-14H		minibus entraînement	minibus entraînement	minibus entraînement	minibus entraînement	minibus CREPS							
14H-14H30	14h-16h Cours collège	14h30-19h Entraînement (préparation physique à sec et entraînement dans l'eau)	14h30-19h Entraînement Priorité aux collectifs	14h30-19h Entraînement (préparation physique à sec et entraînement dans l'eau)	14h30-19h Entraînement (préparation physique à sec et entraînement dans l'eau)	Entraînements libérés le samedi environ 1 fois par mois Entraînements possibles le samedi en fin de journée, ponctuellement sur des stages week-end, environ 1 fois par mois							
14H30-15H													
15H-15H30													
15H30-16H							Navette CREPS / minibus Muret						
16H-16H30							Soins possibles au CREPS ou à Muret RV divers						
16H30-17H													
17H-17H30													
17H30-18H								minibus Muret-CREPS	minibus CREPS	minibus CREPS	minibus CREPS		
18H-18H30													
18H30-19H								minibus CREPS	minibus CREPS	minibus CREPS	minibus CREPS		
19H-19H30													
19H30-20H	Repas CREPS pour internes	Repas CREPS pour internes	Repas CREPS pour internes	Repas CREPS pour internes	Repas CREPS pour internes WE	Repas CREPS pour internes WE							

Le CNAHN est une structure du PPF de la Fédération Française de Natation, implantée au CREPS de Toulouse, qui est gérée par la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation, en lien avec le club support Colomiers Nat Synchro

Nos résultats

LES RESULTATS SCOLAIRES

Depuis la création de cette structure régionale au sein du CREPS de Toulouse, nous avons 100% de réussite au Brevet National des Collèges, ainsi qu'au baccalauréat, avec de nombreuses mentions.

Brevet des Collèges :

Agathe Dignac (mention TB), Elsa Selle (mention B), Luna Richerol (mention AB), Zoé Saurat (mention B), Hélisa Heurtevent (mention AB), Léa Bridenne (mention TB), Chloé Cornu (mention B), Yessane Rimbon (mention TB), Lalie Chassaingne (mention TB), Marine Emourgeon, Louna Vitrac, Marylou Laganier, Enora Puyou

Baccalauréat :

Anna McRae et Océane Tricard Maubacq ont obtenu leur Bac S avec mention AB.
Thais Auger a obtenu son Bac S avec mention B.
Margaux Lalanne a obtenu son Bac ES avec mention TB.
Julie Miguères a obtenu son Bac S avec mention TB et une moyenne de 18,44 !



LE PALMARES SPORTIF



Juliette Dapoigny
CNAHN

Palmarès national au CF Elite Jeune 2018-2019



Or : En duo
Argent : en highlight
Bronze : en équipe libre

Palmarès international

4^{ème} à la COMEN 2017 en équipe et en combo
9^{ème} au chpt du Monde 2019 en équipe



Lalie Chassaingne
CNAHN

Palmarès national au CF Elite Jeune 2018-2019



Or : En duo, en solo et en technique
Argent : en solo et en highlight
Bronze : en équipe libre



Palmarès international

3^{ème} à la COMEN 2019 En solo
4^{ème} à la COMEN 2018 en équipe et en combo
9^{ème} au chpt du Monde 2019 en équipe



Highlight - CNAHN Occitanie Colomiers
Vice-champion de France Jeune N1



Équipe libre - CNAHN Occitanie Colomiers
Médaille de bronze au championnat de France Jeune N1



Nos seniors au CF 2017-2018
Médaille d'or en duo technique 1
Médaille de Bronze en duo technique 2
Médaille de Bronze en duo libre
Médaille de Bronze en solo technique



Collectif junior 2020
Open de France international senior 2020
4^{ème} en combo (2^{ème} français)



Open de France international senior 2020
4^{ème} en duo mixte libre et technique

Les services du CREPS de Toulouse



Le site du CREPS a fait peau neuve en mars 2021, voici le lien pour y accéder et découvrir la structure, ainsi que ses services : [CLIQUEZ ICI](#)

Le suivi scolaire : deux personnes du CREPS sont chargées de faire le relais avec les établissements scolaires et le responsable coordonnateur du Centre National d'Accès au Haut Niveau. Ils assistent à tous les conseils de classe et sont en lien avec les professeurs principaux.

Les internes bénéficient d'études organisées sous forme d'ateliers le soir.

Le suivi médical : il peut s'effectuer toute la saison auprès du CREPS, avec des médecins, des kinésithérapeutes, un ostéopathe, une infirmière, une psychologue, un diététicien, un podologue... Des services complémentaires peuvent être proposés en fonction des besoins de la structure ou des besoins individuels. Les nageuses sur liste ministérielle réaliseront leur suivi médical réglementaire (SMR) au CREPS.

L'internat : il est possible au CREPS de Toulouse.

Cette saison 2020-2021, les quatorze nageuses ont toutes choisies d'être internes, mais certaines nageuses ont déjà été externes les saisons précédentes (et en demi-pension sur les établissements scolaires). L'externat demande plus d'organisation pour les familles qui doivent assurer les déplacements du matin et du soir, depuis ou vers leur domicile.

L'hébergement se fait actuellement dans le bâtiment des filles (résidence Midi Pyrénées). Un nouveau bâtiment a vu le jour cette saison et devrait pouvoir augmenter la capacité d'accueil du CREPS.

Les athlètes sont actuellement rassemblées par 2, 3 ou 4 dans les chambres. Les chambres peuvent éventuellement être mixées avec des sportives d'autres disciplines. Les présences sont contrôlées par une équipe de surveillants et des études sont organisées tous les soirs.

L'internat favorise l'accès sur place au service médical et au suivi scolaire.

Les transports au quotidien :

Le transport des internes depuis et vers les établissements scolaires est assuré par le CREPS en car (navette), pour tous les sportifs.

Si nous avons parfois des créneaux dans une piscine de Toulouse, accessible rapidement en transport en commun (bus de ville ou métro), il est probable que nous demandions aux nageuses de faire les trajets par ce moyen. Il faudra alors envisager un abonnement Jeune TISSEO si les trajets sont réguliers.

Le métro Toulousain est beaucoup plus calme et propre que le métro parisien (seulement 2 lignes).

Il est probable que nous ayons quelques créneaux à la piscine de l'école ISAE-Supaéro, située juste en face du CREPS. Dans ce cas les déplacements sont grandement facilités, puisque la piscine est accessible en 5-10 min à pieds depuis le CREPS. L'inconvénient est par contre que la piscine est peu profonde, donc nous ne pouvons pas l'utiliser pour tous les entraînements.

Le transport des internes (et des externes quand c'est possible) vers la piscine de Colomiers est organisé par le CNAHN, avec un minibus mis à disposition par le CREPS et un minibus à charge de la Ligue. Cette saison nous avons eu 1, puis 2 conducteurs de minibus à nos côtés pour assurer ces déplacements.

Le transport des externes le matin et le soir est assuré par les familles, qui s'organisent soit en covoiturage soit avec les transports en commun, en fonction des lieux d'habitation.

Les transports le week-end :

Pour les nageuses « extérieures » qui souhaiteront se déplacer à la gare Matabiau, une ligne de bus directe relie la gare au CREPS en 20 min.

Des covoiturages en voiture sont parfois organisés par les familles pour limiter les trajets de chacun, lorsque les destinations sont communes. Nous avons quelques familles provenant de Perpignan, Montpellier et Nîmes par exemple cette saison.

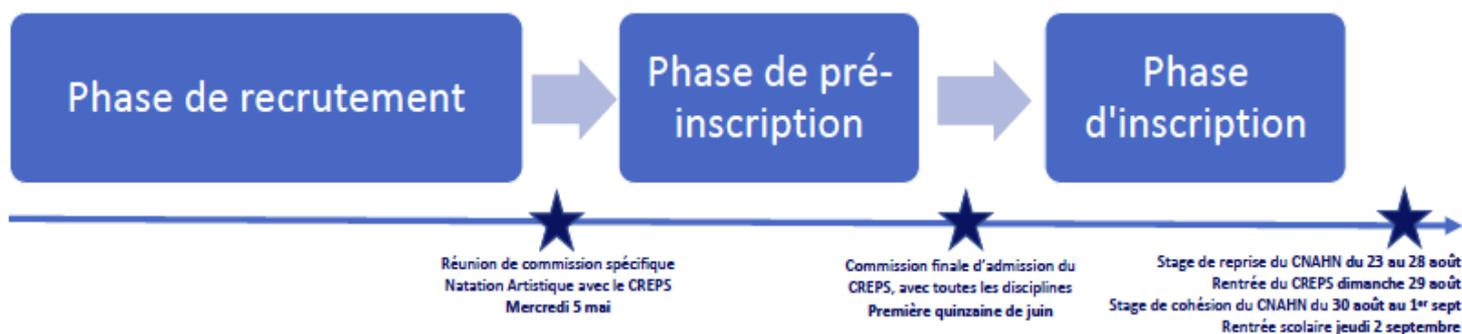
Les transports sur les compétitions :

Nous avons la possibilité de louer des minibus du CREPS pour nous déplacer sur les stages ou les compétitions. La location est gratuite (frais de location + frais de péage + frais d'essence) pour des déplacements dans la région. Pour des déplacements hors région, les frais de location sont réduits, les frais de péage et d'essence sont à la charge du loueur, c'est à dire du club.

Nous avons aussi depuis cette saison la possibilité d'utiliser le minibus de la Ligue, lorsqu'il est disponible. Dans ce cas les frais de location sont nuls et le club a à sa charge les frais de péage et d'essence.



L'échéancier pour l'inscription au Centre National d'Accès au Haut Niveau d'Occitanie



Pour le CNAHN :

Candidatures à effectuer avant le 12 avril :

- remplir le formulaire d'inscription en ligne : [cliquez ici pour y accéder](#)
- remplir et envoyer la lettre de motivation guidée : [à télécharger ici](#) pour remplir par écrit ou en traitement de texte.
- envoyer les bulletins scolaires T1 et T2 (même pour les reconductions)
- envoyer l'avis du professeur principal (pour les entrantes uniquement) : [document à télécharger ici](#) pour envoyer au professeur principal. Ce formulaire est automatisé il doit être rempli directement sur ordinateur. Les envois se font par mail (en groupant les pièces svp) à cnahn@occitanie.fmatation.fr

Malgré la situation sanitaire, nous avons la possibilité d'organiser des tests de sélection pour les entrées en structure du PPF. Nous organiserons des entraînements spécifiques pour les nageuses locales entre le 31 mars et le 18 avril, selon un planning précis établi avec le club support.

Dans le cas d'une candidature de nageuse extérieure, nous solliciterons l'envoi de vidéos et de photos. Une rencontre serait également souhaitable sur place pour tester la nageuse (avant le 23 avril – modalités à définir ensemble).

Résultats : la liste principale des nageuses retenues sportivement sera communiquée si possible le 23 avril. Une liste complémentaire pourra éventuellement être établie.

Confirmation des candidatures : les nageuses devront confirmer leur candidature par mail avant le 3 mai, dernier délai.

Pour la FFN :

Comme la saison dernière, l'inscription se fera par internet via le portail « PSQS ». Les premières démarches doivent être réalisées avant le 12 avril.

[CLIQUEZ ICI](#)

Après avoir indiqué vos coordonnées (faites bien attention à l'orthographe des noms et prénoms renseignés !) et indiqué le choix des structures retenues (1 à 3 choix), vous recevrez par mail un lien pour procéder à la pré-inscription complète de votre enfant sur le PSQS. Vous trouverez en pièce jointe un tutoriel pour vous aider dans les démarches PSQS de la FFN.

Pour le CREPS :

L'inscription via le PSQS ayant déjà été engagée par l'intermédiaire de la FFN, vous n'avez pas d'autres formalités à effectuer sur cette phase.

Pour la FFN :

La liste des candidatures sera soumise à validation de la Ligue, puis elle sera envoyée à la FFN avant le 14 mai. L'affectation et la validation sur le PSQS des candidatures par la FFN se fera avant le 20 mai.

Pour le CREPS :

Après la validation par la FFN, vous aurez encore quelques formalités à remplir sur le PSQS pour finaliser votre dossier avec le CREPS, avant la commission finale d'admission (date à déterminer lors de la première quinzaine de juin).

La validation définitive des inscriptions sera finalisée par le CREPS, en fonction des contraintes scolaires (effectifs des classes), de l'hébergement (places en internat), et des demandes de toutes les disciplines sportives.

Pour le CREPS :

La commission finale d'admission aura lieu en juin (date à déterminer). C'est ensuite le service scolaire du CREPS qui se chargera d'informer le rectorat et l'inspection académique, pour le transfert des dossiers scolaires.

Important : d'ici la commission finale d'admission, vous devez procéder à l'inscription « normale » de votre fille, dans l'établissement auquel elle serait naturellement rattachée.

PROCEDURE D'ENTREE AU
CNAHN OCCITANIE COLOMIERS
DE NATATION ARTISTIQUE
SAISON 2021-2022





Vos contacts

Coordonnatrice du CNAHN Occitanie Colomiers :

Maeva Morineau, CTN Natation artistique : 06 29 79 62 90
(attention Maeva sera en congés maternité, donc injoignable, de mai à novembre 2021)
maevamorineau@gmail.com
cnaahn@occitanie.ffnatation.fr



A la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation :

Bernard DALMON, Président : bernard.dalmon@occitanie.ffnatation.fr
Christine KITEGI, élue référente sur le CNAHN : 06 88 18 62 68 chris.kitegi@orange.fr
lique@occitanie.ffnatation.fr



Christine Kitegi
Vice-Présidente de la Ligue Occitanie de Natation
Élue référente pour le CNAHN OC



Au club support de Colomiers Nat Synchro :

Claire CORNU, Présidente : 06 61 70 17 65 clairecornu@live.fr
contact@usc-natsynchro.com



Claire Cornu
Présidente de Colomiers NS



Au CREPS :

Service Haut Niveau (secrétariat) : 05 62 17 90 09
Service scolaire : 05 62 17 90 39
Service Médical (secrétariat) : 05 62 17 90 24



Les modalités financières

Un Centre National d'Accès au Haut Niveau a pour vocation d'accueillir des nageuses sur liste ministérielle ou sur liste de haut niveau, tout comme les établissements publics tels que le CREPS.

Pour plus de précisions et de compréhension sur l'organisation du Sport de Haut Niveau en France (qu'est-ce que le PPF ? qu'est-ce que la liste ministérielle espoir ? les listes de haut niveau ?...), nous vous invitons à consulter le lien sur le site du Ministère chargé des Sports : [CLIQUEZ ICI](#).

La tarification du CREPS pour la saison 2020-2021, était la suivante :

Il est possible qu'il y ait une augmentation la saison prochaine, mais nous n'avons pas encore d'informations à ce sujet.

La politique tarifaire du CREPS dépend de plusieurs critères :

- du régime « interne » ou « externe hors site »
- des inscriptions sur liste ministérielle au 1^{er} novembre (définie 2 mois après la rentrée)
- de la fréquence d'utilisation de l'internat

	Régime « externe hors site »	Régime « interne » sans WE et sans vacances scolaires	Régime « interne » avec WE et sans vacances scolaires	Régime « interne » avec WE et avec vacances scolaires
Nageuse non listée	1 114,97 € Soit 111,50 € par mois sur 10 mois	6 184,10 € Soit 618,41 € par mois sur 10 mois	7 342,32 € Soit 734,23 € par mois sur 10 mois	8 243,16 € Soit 824,31 € par mois sur 10 mois
Nageuse listée « espoir »	975,60 € Soit 83,62 € par mois sur 10 mois	4 638,07 € Soit 463,81 € par mois sur 10 mois	5 506,74 € Soit 550,67 € par mois sur 10 mois	6 182,37 € Soit 618,24 € par mois sur 10 mois
Nageuse listée « collectif national »	975,60 € Soit 83,62 € par mois sur 10 mois	4 638,07 € Soit 463,81 € par mois sur 10 mois	5 506,74 € Soit 550,67 € par mois sur 10 mois	6 182,37 € Soit 618,24 € par mois sur 10 mois
Nageuse listée « collectif relève »	696,85 € Soit 69,69 € par mois sur 10 mois	3 865,06 € Soit 386,51 € par mois sur 10 mois	4 588,95 € Soit 458,89 € par mois sur 10 mois	5 151,97 € Soit 515,20 € par mois sur 10 mois
Commentaires	Il est plus intéressant pour les familles locales que les nageuses soient « externes » et en régime demi-pensionnaire auprès de l'établissement scolaire. Une carte de self CREPS pourra être utilisée ponctuellement	Calcul basé sur 36 semaines d'activité, semaine de 5 jours, en pension complète (hors week-end et vacances scolaires). Ce régime est généralement utilisé par les nageuses « locales » qui souhaitent aller à l'internat.	Calcul basé sur 36 semaines d'activité, semaine de 7 jours, en pension complète (hors vacances scolaires). Les nageuses internes pourront être accueillies ponctuellement chez les externes lors des stages vacances à Colomiers. Par contre l'internat sera obligatoire lors des stages WE pour les nageuses « extérieures »	Calcul basé sur 44 semaines d'activité, semaine de 7 jours, en pension complète Ce régime ne sera utilisé que dans le cas d'un éloignement du domicile très important, qui limiterait les retours en famille (DOM TOM)

Habituellement ce sont les résultats aux tests de sélection de la structure et les performances réalisées lors des compétitions nationales dans la saison, qui permettent de déterminer les nageuses qui pourront prétendre à une inscription sur liste ministérielle à compter du 1^{er} novembre suivant.

Pour établir la liste ministérielle de novembre 2021, compte tenu du contexte sanitaire, nous ne pourrions donc pas nous appuyer sur les éléments habituels. Une réflexion est en cours avec la FFN pour mettre en place un processus avec photos et vidéos à l'appui.

Il est fortement préconisé de se rendre disponible sur les périodes de « tests » mis en place dans les structures PPF pour le recrutement. Pour le CNAHN Occitanie-Colomiers, la période de tests est fixée entre le 31 mars et le 18 avril.

Une nageuse qui ne serait pas sur liste ministérielle au moment de l'inscription, mais qui deviendrait « espoir » en novembre 2020, bénéficiera des tarifs « nageuse listée espoir » pour toute la saison.

A noter : La Ligue Occitanie PM de Natation fait l'intermédiaire entre le CREPS et les familles pour le paiement des pensions. C'est à dire que l'ensemble des pensions sera facturé à la Ligue, par le CREPS, à chaque trimestre. La Ligue facturera ensuite les frais de pension pour chaque famille (paiement échelonné sur la saison).

Lorsque nous organiserons des stages en extérieur, la Ligue facturera à chaque famille de nageuse un forfait de 25 euros par nuitée (nageuse du CNAHN ou nageuse équipière).

Les tarifs du club support :

Les frais concernant la cotisation, les équipements, les maillots de compétition, les frais de déplacement (etc) sont déterminés par le club support. Veuillez-vous rapprocher du club pour avoir de plus amples renseignements.

Les aides possibles :

Des aides sont possibles par le Conseil Régional, pour les nageuses sur liste ministérielle, sous conditions (cf site internet du Conseil Régional d'Occitanie). Ces aides étaient en 2017 de l'ordre de :

- 500 euros par athlète listé « espoir »
- 750 euros par athlète listé « collectif relève »
- Aucune aide pour les athlètes listés « collectif national » ; Etude des demandes sur dossier

Modalités financières Saison 2020-2021	Nageuses/nageur CNAHN Occitanie Colomiers	Nageuses équipières du club de Colomiers NS
Côtisation Club	650€ non columérins 620€ columérins	650€ non columérins 620€ columérins
Pensions CREPS (gérés par l'intermédiaire de la Ligue Occitanie PM de Natation), variables en fonction des inscriptions sur liste ministérielle et occupation	Cf tableau précédent	
Frais de stage en extérieur , gérés par la Ligue Occitanie PM de Natation	25€ par jour de stage, par personne, facturés aux familles, par l'intermédiaire du club. Participation du club de 25€ par jour de stage par encadrant + rémunération des entraîneurs	25€ par jour de stage, par personne, facturés aux familles, par l'intermédiaire du club. Participation du club de 25€ par jour de stage par encadrant + rémunération des entraîneurs
Frais de compétition , gérés par le club	Déterminés et organisés par le club pour chaque compétition	Déterminés et organisés par le club pour chaque compétition
Frais de maillots de bain de compétition	En solo et en duo c'est à la charge des familles. Possibilité éventuelle de prêt ou de location du club ou d'autres familles, en fonction du stock. En équipe, un système de location ou prêt de maillot par le club est mis en place, en fonction du stock. En cas de création et d'achat de maillot, il est demandé aux familles d'en faire don au club (attestation fiscale de don en contrepartie), pour pouvoir alimenter le système de prêt.	En solo et en duo c'est à la charge des familles. Possibilité éventuelle de prêt ou de location du club ou d'autres familles, en fonction du stock. En équipe, un système de location ou prêt de maillot par le club est mis en place, en fonction du stock. En cas de création et d'achat de maillot, il est demandé aux familles d'en faire don au club (attestation fiscale de don en contrepartie), pour pouvoir alimenter le système de prêt.
Frais de stage en Equipe de France	50% des frais de transport pris en charge par le club, plafonné à 200€ par saison par nageuse. 50% des frais de transport pris en charge par la Ligue, plafonné à 200€ par saison par nageuse/nageur du CNAHN.	50% des frais de transport pris en charge par le club, plafonné à 200€ par saison par nageuse.
Frais de transfert par nageuses/nageur sur liste ministérielle qui intègre le CNAHN et doit donc se licencier au club de Colomiers NS	1 000€ sur liste espoir et collectif national 2 000€ sur liste collectif relève Pris en charge par le club	

Phase de recrutement

Phase de pré-inscription

Phase d'inscription

Réunion de commission spécifique
Natation Artistique avec le CREPS
Mercredi 5 mai

Commission finale d'admission du
CREPS, avec toutes les disciplines
Première quinzaine de juin

Stage de reprise du CNAHN du **23 au 28 août**
Rentrée du CREPS **dimanche 29 août**
Stage de cohésion du CNAHN du **30 août au 1^{er} sept**
Rentrée scolaire **jeudi 2 septembre**

Pour le CNAHN :

Candidatures à effectuer avant le 12 avril :

- remplir le formulaire d'inscription en ligne : [cliquez ici pour y accéder](#)
- remplir et envoyer la lettre de motivation guidée : [à télécharger ici](#) pour remplir par écrit ou en traitement de texte.
- envoyer les bulletins scolaires T1 et T2 (même pour les reconductions)
- envoyer l'avis du professeur principal (pour les entrantes uniquement) : [document à télécharger ici](#) pour envoyer au professeur principal. Ce formulaire est automatisé il doit être rempli directement sur ordinateur.
Les envois se font par mail (en groupant les pièces svp) à cnahn@occitanie.ffnatation.fr

Malgré la situation sanitaire, nous avons la possibilité d'organiser des tests de sélection pour les entrées en structure du PPF. Nous organiserons des entraînements spécifiques pour les nageuses locales entre le 31 mars et le 18 avril, selon un planning précis établi avec le club support.

Dans le cas d'une candidature de nageuse extérieure, nous solliciterons l'envoi de vidéos et de photos. Une rencontre serait également souhaitable sur place pour tester la nageuse (avant le 23 avril – modalités à définir ensemble).

Résultats : la liste principale des nageuses retenues sportivement sera communiquée si possible le 23 avril. Une liste complémentaire pourra éventuellement être établie.

Confirmation des candidatures : les nageuses devront confirmer leur candidature par mail avant le 3 mai, dernier délai.

Pour la FFN :

Comme la saison dernière, l'inscription se fera par internet via le portail « PSQS ». Les premières démarches doivent être réalisées avant le 12 avril.

[CLIQUEZ ICI](#)

Après avoir indiqué vos coordonnées (faites bien attention à l'orthographe des noms et prénoms renseignés !) et indiqué le choix des structures retenues (1 à 3 choix), vous recevrez par mail un lien pour procéder à la pré-inscription complète de votre enfant sur le PSQS. Vous trouverez en pièce jointe un tutoriel pour vous aider dans les démarches PSQS de la FFN.

Pour le CREPS :

L'inscription via le PSQS ayant déjà été engagée par l'intermédiaire de la FFN, vous n'avez pas d'autres formalités à effectuer sur cette phase.

Pour la FFN :

La liste des candidatures sera soumise à validation de la Ligue, puis elle sera envoyée à la FFN avant le 14 mai. L'affectation et la validation sur le PSQS des candidatures par la FFN se fera avant le 20 mai.

Pour le CREPS :

Après la validation par la FFN, vous aurez encore quelques formalités à remplir sur le PSQS pour finaliser votre dossier avec le CREPS, avant la commission finale d'admission (date à déterminer lors de la première quinzaine de juin).

La validation définitive des inscriptions sera finalisée par le CREPS, en fonction des contraintes scolaires (effectifs des classes), de l'hébergement (places en internat), et des demandes de toutes les disciplines sportives.

Pour le CREPS :

La commission finale d'admission aura lieu en juin (date à déterminer). C'est ensuite le service scolaire du CREPS qui se chargera d'informer le rectorat et l'inspection académique, pour le transfert des dossiers scolaires.

Important : d'ici la commission finale d'admission, vous devez procéder à l'inscription « normale » de votre fille, dans l'établissement auquel elle serait naturellement rattachée.

PROCEDURE D'ENTREE AU
CNAHN OCCITANIE COLOMIERS
DE NATATION ARTISTIQUE
SAISON 2021-2022



PARCOURS SPORTIF EN NATATION ARTISTIQUE

D- EXCELLENCE
STRUCTURE

Profil G :
en structure d'excellence

INSEP – EDF Senior

Centre National Junior ?
EDF Junior

STRUCTURE D- ACCESSION AU HAUT NIVEAU

Profil F :
Entrée CNJ
ou INSEP

Evolution possible sur liste relève, puis senior et élite, en fonction des sélections en EdF et des participations/résultats en compétition internationale de référence

Profil E :
sélections EDF
Jeune ou Junior

Classement sur liste espoir ou relève, suivant les sélections en EdF et la participation en compétition internationale de référence

Profil D : Solo-Duo en
championnat de France
(objectif finaliste élite)

Classement sur liste espoir suivant profil et résultats dans les 12 premières élites au CF

Profil C : EQUIPIÈRE en
championnat de France
(objectif podium élite)

CNAHN Occitanie Colomiers

Les profils EDF sont prioritaires dans un CNAHN, et en même temps, tous les profils sont importants pour performer en CF et contribuer à la bonne formation des profils EDF

**Quel profil de nageuse es-tu au sein de la structure ?
Jusqu'à où souhaiterais-tu aller dans ton parcours sportif ?**

Clubs / Club partenaire d'Accession

Classement sur liste espoir suivant profil + année d'âge + résultats à la FNAJ ou au CF Jeune Elite

Profil B : en club partenaire d'accession

Profil A : en club

Catégorie Jeune
(12-15 ans)

Catégorie Junior
(15-18 ans)

Catégorie Senior
(+ de 18 ans)

Ce schéma a pour objectif d'expliquer les différents parcours et profils possibles pour une nageuse, sur le chemin qui mène vers le haut niveau en natation artistique.

Il est intéressant que la nageuse (ou le nageur) réfléchisse aux questions suivantes :

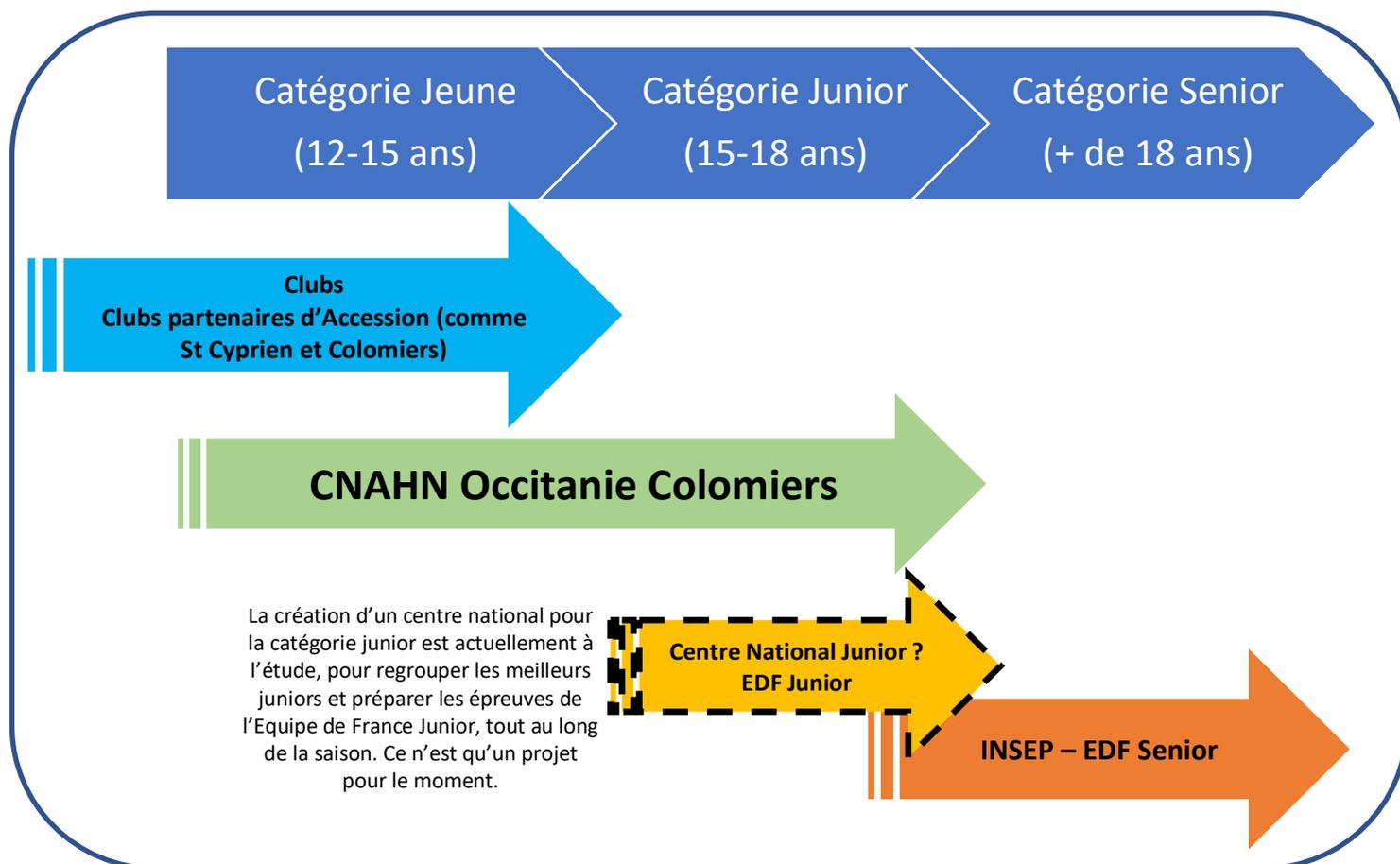
Quel profil de nageuse (nageur) es-tu actuellement ?

Jusqu'où souhaiterais-tu aller dans ton parcours sportif ? Quel profil souhaiterais-tu devenir ?

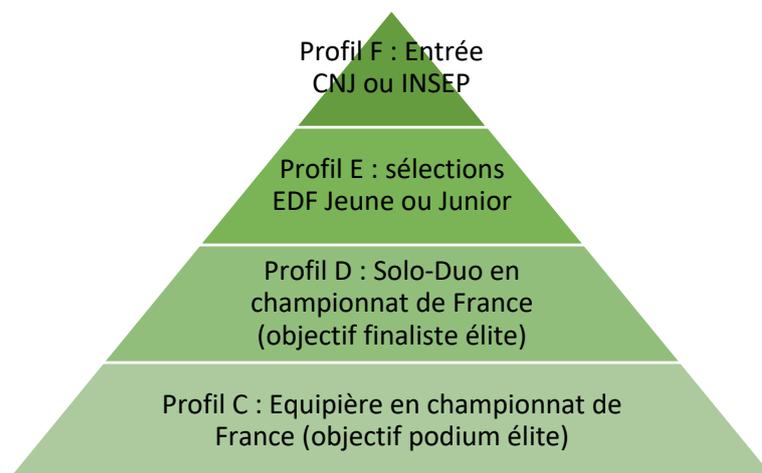
A quelle échéance ? ou quelles seraient les étapes pour y parvenir ?

Voici quelques éléments de lecture pour mieux comprendre le schéma (du bas de la page vers le haut) :

Les différentes catégories d'âge de la discipline sont à mettre en relation avec les structures identifiées dans le schéma, qui permettent de cheminer vers le haut niveau.



On peut identifier plusieurs profils au sein d'un CNAHN :



Profil C : Toutes les nageuses d'un CNAHN sont équipières dans un collectif et ont pour objectif de faire un podium en championnat de France Elite. Ce qui est déjà un objectif sportif très relevé.

Profil D : Parmi ces équipières, 75% environ vont préparer et présenter en championnat de France des épreuves de solo et/ou de duo. Les autres nageuses doivent mettre la priorité sur leur travail technique individuel.

Profil E : Seules quelques-unes franchiront dans la saison des étapes de sélection pour l'équipe de France Jeune ou Junior (cette saison nous aurons probablement 2 à 4 nageuses qui se sélectionneront en compétition internationale, soit 12% à 25%).

Profil F : Et plus rares encore seront celles (ou ceux) qui arriveront à intégrer le Centre National d'Excellence de l'INSEP (cette saison Lalie et Adrian vont passer les tests, nous aurons donc de 0 à 2 nageurs, soit 0% à 12%).

Un CNAHN (Centre National d'Accès au Haut Niveau) est une structure reconnue comme permettant l'accession au haut niveau. Cette labellisation par la FFN et par le Ministère n'est justifiée qu'en fonction des résultats et notamment du nombre de nageuses/nageurs qui se sélectionnent en équipe de France (profil E) et qui à terme intégreront l'INSEP (profils F-G).

Si nous ne justifions pas d'avoir ce type de profils, nous perdons notre label et donc tous les moyens mis en œuvre pour la structure.

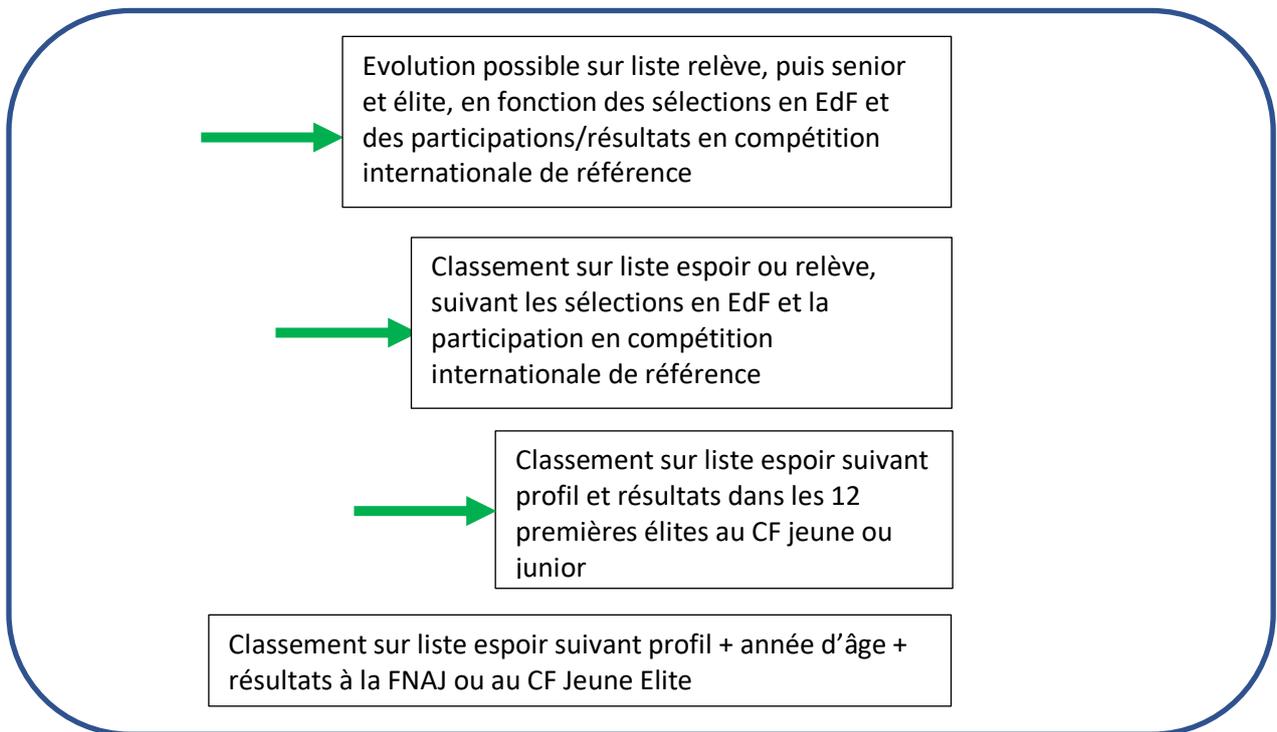
En même temps, notre structure ne pourrait être efficace sans nos profils C et D, qui sont le socle (la base) de notre organisation.

Ces nageuses permettent de former les profils E et F aux épreuves de collectif, en contribuant à développer leur capacité à évoluer en groupe (s'aligner, se serrer en formation, faire des portés, être en contact à plusieurs, réaliser les éléments techniques d'équipe...). Sans ces apprentissages, elles ne pourraient pas intégrer les équipes de France.

Mais au-delà de cela, grâce à elles nous pouvons présenter des collectifs en championnats de France Elite et remporter ensemble des médailles !

Chaque profil est donc à valoriser.

Les encadrés suivants dans le schéma résument les critères généralement utilisés pour permettre une inscription sur liste ministérielle, sur proposition de la Direction Technique Nationale de la FFN.



Le pourcentage de nageuses « non listées » dans une structure CNAHN ne doit pas dépasser 20% (12% cette saison pour le CNAHN Occitanie Colomiers).

Mode d'emploi
Dossier de candidature entrée en structures
Projet de Performance Fédéral
Saison 2021/2022
PORTAIL du SUIVI QUOTIDIEN du SPORTIF (PSQS)

Pour l'entrée en structures CNE, CAF, CNAHN les sportifs doivent s'inscrire sur PSQS outil numérique développé par le ministère chargé des sports pour une politique nationale de suivi des sportifs en structures et des sportifs listés. Ci-dessous, le mode d'emploi pour la pré-inscription via PSQS. ATTENTION tous les sportifs même ceux qui sont déjà cette année sur la structure (CNE, CAF, CNAHN) doivent s'inscrire via PSQS.

Calendrier : Inscriptions des candidats : 1^{er} mars au 10 mai 2021 attention délai de rigueur.

Votre dossier est étudié par la structure, la ligue et la FFN jusqu'au 20 mai.

2 possibilités :

- Si votre structure n'est pas rattachée à un établissement vous allez recevoir un message de confirmation ou de refus de votre candidature sur la structure début juin.
- Si votre structure est rattachée à un établissement (CNE, CREPS) alors des informations supplémentaires vous seront demandées et votre candidature sera étudiée par l'établissement. Vous recevrez le message de confirmation ou de refus de votre candidature début juillet.

NATATION COURSE – EAU LIBRE

Dans le cadre du PPF, les Sportifs de Haut Niveau – SHN (Catégorie Elite, Sénior, Relève) ou éventuellement listés Collectif National peuvent postuler sur :

- les 2 Centres Nationaux d'Entraînement (CNE), sans changer de club d'origine
- un des clubs d'excellence

Les sportifs non listés ou listés "collectif national" ou "espoir" peuvent postuler sur :

- le(s) Centre(s) d'Accession et de Formation de leur région, sans changer de club d'origine
- un des clubs d'excellence

NATATION ARTISTIQUE, PLONGEON, WATER POLO FÉMININ

Dans le cadre du PPF, les SHN peuvent postuler sur :

- les Centres Nationaux d'Entraînement (CNE), sans changer de club d'origine

Les sportifs non listés, listés "collectif national" ou "espoir" peuvent postuler sur :

- le(s) Centre(s) Nationaux d'Accession au Haut Niveau (CNAHN) de leur région, ~~sans changer de club d'origine~~ **Attention c'est faux pour la natation artistique... les nageuses ont l'obligation de se licencier au club support du CNAHN**

WATER POLO MASCULIN

Les sportifs non listés ou listés "collectif national" ou "espoir" peuvent postuler sur :

- le(s) Centre(s) Nationaux d'Accession au Haut Niveau de leur région, sans changer de club d'origine

Pour l'entrée en structure « Club d'excellence Natation Course », veuillez contacter directement le club / annuaire des clubs

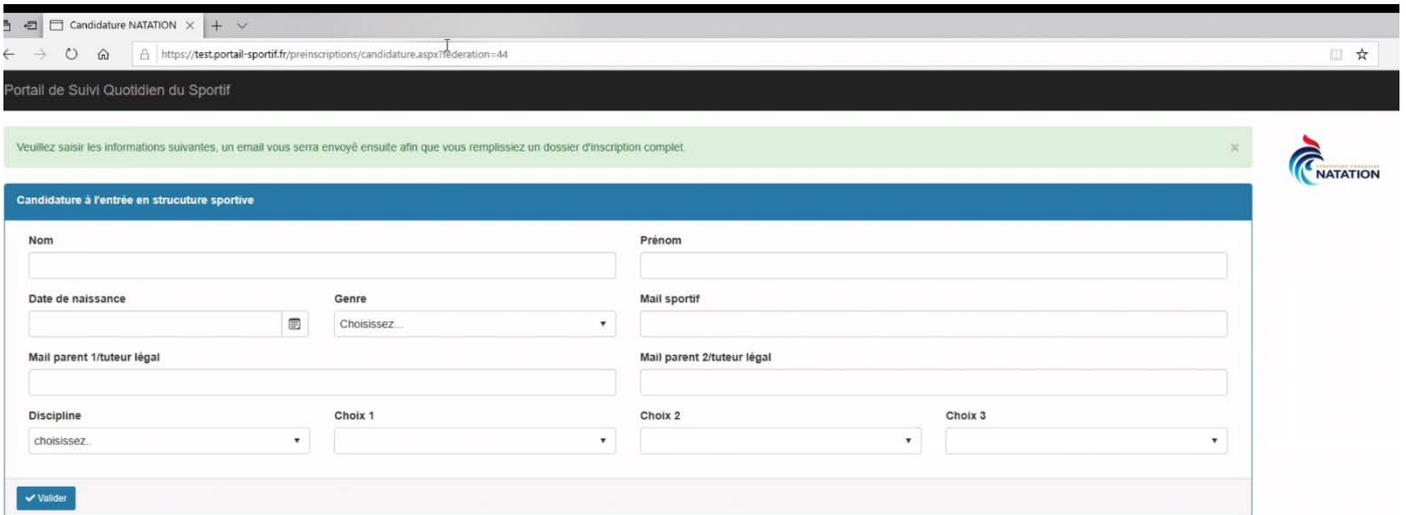
Mode d'emploi pour candidater sur les structures CNE, CNAHN, CAF via PSQS.

1^{ER} étape : Vous allez sur le lien fédéral dédié :

<https://www.portail-sportif.fr/natation/candidature.html>

Vous arrivez sur cette page que vous devez renseigner et valider.

Vous pouvez vous inscrire sur une deux ou 3 structures (choix 1, choix 2, choix 3). Par contre, n'indiquez qu'une fois la même structure. Si vous ne vous inscrivez que sur une structure ne remplissez que le choix 1.

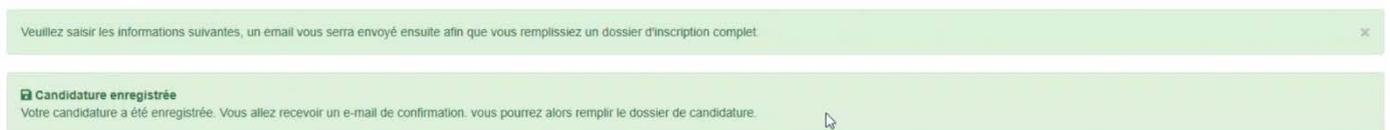


The screenshot shows a web browser window with the URL <https://test.portail-sportif.fr/preinscriptions/candidature.aspx?Federation=44>. The page title is "Portail de Suivi Quotidien du Sportif". A green notification bar at the top says: "Veillez saisir les informations suivantes, un email vous sera envoyé ensuite afin que vous remplissiez un dossier d'inscription complet." The main form is titled "Candidature à l'entrée en structure sportive" and contains the following fields:

- Nom: text input
- Prénom: text input
- Date de naissance: date picker
- Genre: dropdown menu (Choisissez...)
- Mail sportif: text input
- Mail parent 1/tuteur légal: text input
- Mail parent 2/tuteur légal: text input
- Discipline: dropdown menu (choisissez...)
- Choix 1: dropdown menu
- Choix 2: dropdown menu
- Choix 3: dropdown menu

A "Valider" button is located at the bottom left of the form.

2^{ème} étape : Votre candidature est bien enregistrée



The screenshot shows a green notification bar with the text: "Candidature enregistrée. Votre candidature a été enregistrée. Vous allez recevoir un e-mail de confirmation, vous pourrez alors remplir le dossier de candidature." There is a small mouse cursor pointing to the right of the text.

3^{ème} étape : Vous allez recevoir un mail où figure un lien à activer pour déclencher votre **préinscription**.

Remarque : Le coordonnateur de structure ne voit votre candidature seulement lorsque vous avez activé le lien.

Bonjour !

bla bla

[dossier de candidature](#)

Si le lien ne fonctionne pas, veuillez copier l'adresse suivante dans un navigateur:

<https://test.portail-sportif.fr/Preinscriptions/PagePreinscription.aspx?candidature=4b584b4c6a6625651305030596669746c434b3950773d3d>

Envoyé à :

test@tetde.fr

copie à :

chri@dezid.fr

copie cachée à :

4^{ème} étape : Vous allez sur le lien de **Pré-inscription** reçu par mail

5^{ème} étape : Les informations légales sont à cocher et valider impérativement pour accéder à la suite

Portail de Suivi Quotidien du Sportif ROUSSEAU Maxime

Informations légales

J'ai pris connaissance et je consens à ce que les données personnelles me concernant soient conservées et traitées informatiquement au moyen du logiciel PSQS.

LINSEP et le ministère des sports s'engagent à ne collecter les données personnelles que pour des finalités précises, explicites et légitimes indiquées ci-dessous et s'interdisent tout traitement des données qui ne soit pas en lien direct avec ces finalités.

Vos données personnelles sont collectées et utilisées pour accéder aux fonctionnalités proposées sur le PSQS et maintenir des informations actualisées, correctes et pertinentes vous concernant. Elles pourront être utilisées de manière restrictive par des professionnels de l'accompagnement des sportifs, dans le respect total de la confidentialité et du secret professionnel, pour répondre exclusivement à une ou plusieurs des finalités suivantes :

- reconnaissance de la qualité de sportif relevant des projets de performance fédéraux (PPF) et/ou des listes ministérielles et accès aux droits et obligations associés à cette qualité;
- accompagnement et suivi socio professionnel des sportifs inscrits dans PSQS;
- suivi des performances réalisées par les sportifs inscrits dans PSQS;
- communication et information sur tous les aspects, et notamment les droits et devoirs, inhérents à la qualité de sportif relevant d'une structure des PPF et/ou des listes ministérielles.

Je consens également à ce que ces données soient utilisées par le ministère des sports, ses établissements publics (INSEP, Ecoles nationales, CREPS) et ses partenaires institutionnels (Agence nationale du sport, Agence française de lutte contre le dopage, Mission Grand INSEP, CNOSF, CPSP, CJOJ PARIS 2024, ...) à des fins statistiques d'information et de communication uniquement lorsqu'un lien étroit entre l'utilisation de mes données personnelles et ma qualité de sportif (sportif inscrit sur les listes ministérielles ou sportif appartenant à une structure relevant du projet de performance fédéral) est établi.

Conformément à la loi dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le sportif dispose de l'ensemble des droits suivants :

- Droit d'opposition : le sportif pourra s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que ses données personnelles le concernant fassent l'objet d'un traitement;
- Droit d'information : Le sportif pourra interroger le responsable du traitement de données à caractère personnel en vue d'obtenir la confirmation que ses données personnelles font l'objet ou non d'un traitement informatisé. Il a également droit d'être informé sur les finalités de traitement, les catégories de données personnelles traitées et les destinataires de ses données;
- Droit d'accès : Le sportif dispose d'un droit d'accès aux informations le concernant;
- Droit de modification, de rectification, de suppression : Le sportif dispose du droit de collecter la modification, la rectification, la mise à jour, le verrouillage ou l'effacement des données personnelles le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est inutile.

Vous pouvez exercer ces droits en contactant DPO@grand-insep.fr

Je suis informé que tout refus de compléter ma demande de pré-inscription dans l'application PSQS engendrera une impossibilité d'inscription en liste ministérielle ou dans un établissement public du ministère des sports.

Je suis également parfaitement conscient que la qualité des renseignements fournis sur PSQS est une condition :

- de mise en œuvre d'un accompagnement socio-professionnel de qualité susceptible de m'être apporté;
- et d'identification correcte de mes droits et devoirs en cas d'inscription sur les listes ministérielles et/ou dans une structure des PPF.

Traitement des données mis en œuvre par : Ministère des sports

6^{ème} étape : Vous devez remplir l'ensemble des champs demandés et de manière exhaustive.

1. Identité du sportif

Identité du sportif Responsables Situation scolaire Situation professionnelle Situation sportive Objectifs et situation de famille Hébergement Pièces d'identité Informations spécifiques

Informations complémentaires Validation et envoi retour à la liste

Vous devez saisir les informations à propos de l'identité du sportif.
La photo d'identité pourra être utilisée pour tous les documents officiels.
Adresse postale du domicile du sportif : ne pas mettre l'adresse du CREPS.
Hormis le 2^{ème} prénom, tous les champs doivent être remplis.



Identité du sportif

Sexe

Homme Femme

Nom

Nom de naissance ou nom officiel

Nom usage

Nom utilisé, nom de mariage

Photo d'identité



Prénom

Autres prénoms

Date de naissance

Ville de naissance

Pays de naissance

Département de naissance

69-Rhône ▼

Pour les personnes nées hors de France choisissez né à l'étranger

Nationalité

France ▼

E-mail

Adre:

Mobile

Numéro de téléphone mobile

Tél. Domicile

uméro de téléphone du domicile

Tél. Travail

Numéro de téléphone à contacter aux heures ouvrables

Adresse

Pays

FRANCE

Ville

94370 SUCY EN BRIE

Rue/Lieu dit

RUE DU CLOS BOURGON 94370 SUCY EN BRIE

2. Responsables

Saisissez les informations concernant les responsables légaux.
Chaque sportif mineur doit avoir au moins un responsable légal.
Cocher "aucun responsable légal" dans le cas où le sportif est majeur.

Responsables

Responsable légal 1

Aucun Père Mère Tuteur

Nom

Prénom

E-Mail

Tél. Domicile

Adresse électronique

Numéro de téléphone du domicile

Mobile

Tél. Travail

Numéro de téléphone mobile

Numéro de téléphone à contacter aux heures ouvrables

Adresse

Pays

FRANCE

Ville

Rue/Lieu dit

Numéro

Batiment/boite postale ...

Latitude : Longitude :

Profession

Responsable légal 2

Aucun Père Mère Tuteur

Nom

Prénom

E-Mail

Adresse électronique

Tél. Domicile

Numéro de téléphone du domicile

Mobile

Numéro de téléphone mobile

Tél. Travail

Numéro de téléphone à contacter aux heures ouvrables

Adresse

Pays

FRANCE

Ville

Rue/Lieu dit

Numéro

3. Situation scolaire

Identité du sportif Responsables **Situation scolaire** Situation professionnelle Situation sportive Objectifs et situation de famille Hébergement Pièces d'identité Informations spécifiques Informations complémentaires

Formation scolaire/universitaire du sportif. X

Situation scolaire

Formation suivie

Type de formation Sans formation	Niveau	Filière
Spécialité 1	Spécialité 2 A saisir pour les premières et les terminales	Spécialité 3 A saisir pour les premières
Autre spécialité	<input type="checkbox"/> Je passe le BAC cette année	Identifiant national
Langue vivante 1 aucune	Langue vivante 2 aucune	Options <small>exemple : les 2 enseignements d'exploration pour les secondes, les spécialités pour les premières et terminales, ...</small>
Classe (Term S2 par exemple)	<input type="checkbox"/> Formation à distance <input type="checkbox"/> Formation en alternance <input type="checkbox"/> Préparation d'un concours	
Académie Cholesisez...	Etablissement	
<input type="checkbox"/> Autre établissement		
Y a-t-il eu un redoublement dans le parcours scolaire ? <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		

A noter, Identifiant national = INE

Bulletins scolaires

Si n'avez pas terminé vos études, veuillez fournir vos trois derniers bulletins scolaires

Bulletin 1	Bulletin 2	Bulletin 3
------------	------------	------------

Formation envisagée (vœu 1) année scolaire 2020-2021

Type de formation Aucune formation	Niveau	Filière
Spécialité 1	Spécialité 2 A saisir pour les premières et les terminales	Spécialité 3 A saisir pour les premières
Autre spécialité	<input type="checkbox"/> Je passe le BAC cette année	Options <small>exemple : les 2 enseignements d'exploration pour les secondes, les spécialités pour les premières et terminales, ...</small>
Langue vivante 1 aucune	Langue vivante 2 aucune	
Précisions (Si vous connaissez l'établissement d'affectation, merci de l'indiquer ci-dessous)		
Indiquez les précisions qui vous semblent nécessaires pour décrire votre vœu		

Formation envisagée (vœu 2) année scolaire 2020-2021

Type de formation Aucune formation	Niveau	Filière
Spécialité	Spécialité 2 A saisir pour les premières et les terminales	Spécialité 3 A saisir pour les premières
Autre spécialité	<input type="checkbox"/> Je passe le BAC cette année	Options <small>exemple : les 2 enseignements d'exploration pour les secondes, les spécialités pour les premières et terminales, ...</small>
Langue vivante 1 aucune	Langue vivante 2 aucune	
Précisions (Si vous connaissez l'établissement d'affectation, merci de l'indiquer ci-dessous)		
Indiquez les précisions qui vous semblent nécessaires pour décrire votre vœu		

← précédent

suivant →

4. Situation professionnelle

Identité du sportif	Responsables	Situation scolaire	Situation professionnelle	Situation sportive	Objectifs et situation de famille	Hébergement	Pièces d'identité	Informations spécifiques	Informations complémentaires	Valida
---------------------	--------------	--------------------	----------------------------------	--------------------	-----------------------------------	-------------	-------------------	--------------------------	------------------------------	--------

Les scolaires sont considérés comme inactifs

Situation professionnelle

Situation professionnelle
Inactif

Recherche de stage
Cochez cette case si vous êtes à la recherche d'un stage :

Précisions

Indiquez les précisions qui vous semblent nécessaires pour décrire votre situation

← précédent suivant →

5. Situation sportive

Identité du sportif	Responsables	Situation scolaire	Situation professionnelle	Situation sportive	Objectifs et situation de famille	Hébergement	Pièces d'identité	Informations spécifiques	Informations complémentaires	Valida
---------------------	--------------	--------------------	---------------------------	---------------------------	-----------------------------------	-------------	-------------------	--------------------------	------------------------------	--------

Indiquez les informations concernant le club et le palmarès du sportif

Situation sportive

Club <input type="text"/>	Sport NATATION
<input type="checkbox"/> Autre club Cochez cette case si le club n'apparaît pas ci-dessus	Discipline sportive Natation synchronisée
Date d'arrivée dans le club <input type="text"/>	Spécialités sportives <input type="text"/>
Nom de l'entraîneur de club <input type="text"/>	Palmares / résultats sportifs <input type="text"/>
Mail de l'entraîneur de club <input type="text"/>	Indiquez le palmarès significatif, les sélections et les stages
Téléphone de l'entraîneur de club <input type="text"/>	
Numéro de licence <input type="text"/>	

← précédent suivant →

6. Objectifs et situation de famille

Identité du sportif Responsables Situation scolaire Situation professionnelle Situation sportive **Objectifs et situation de famille** Hébergement Pièces d'identité Informations spécifiques Informations complémentaires Valider

Objectifs scolaires, objectifs sportifs, situation de famille

Objectifs et situation de famille

<p>Objectifs scolaires/professionnels pour la saison</p> <input type="text"/>	<p>Objectifs sportifs pour la saison</p> <input type="text"/>
<p><small>Objectifs scolaire/professionnel pour les 2 ans à venir</small></p> <p>Projets à long terme</p> <p>hooih</p> <input type="text"/>	<p>Projet sportif à longs terme</p> <p>hooih</p> <input type="text"/>
<p><small>Objectifs scolaires/professionnels à longs termes, série du BAC, études supérieures, orientation professionnelle</small></p> <p>Situation de famille des parents</p> <input type="text"/>	<p>Nombre de frères et sœurs</p> <p>4</p> <input type="text"/>
<p>Place dans la fratrie</p> <p>2</p> <input type="text"/>	<p><small>Plan de carrière sportive, reconversion</small></p> <p>Nombre d'enfants du sportif</p> <p>0</p> <input type="text"/>
<p><small>1 pour l'aîné, 2 pour le cadet ...</small></p> <p>Situation de famille du sportif</p> <p>veuf(ve)</p> <input type="text"/>	

← précédent suivant →

7. Hébergement

Saisissez les informations concernant l'hébergement du sportif. Les mineurs doivent avoir une famille d'accueil.

Hébergement

Régime

Externe

Famille d'accueil

<p>Nom</p> <input type="text"/>	<p>Prénom</p> <input type="text"/>
<p>E-Mail</p> <input type="text"/>	<p>Tél. Domicile</p> <input type="text"/>
<p><small>Adresse électronique</small></p> <p>Mobile</p> <input type="text"/>	<p><small>Numéro de téléphone du domicile</small></p> <p>Tél. Travail</p> <input type="text"/>
<p><small>Numéro de téléphone mobile</small></p> <p>Adresse</p> <input type="text"/>	<p><small>Numéro de téléphone à contacter aux heures ouvrables</small></p>
<p>Complément d'adresse</p> <input type="text"/>	
<p>Code postal</p> <input type="text"/>	<p>Ville</p> <input type="text"/>

Médecin traitant

Nom

E-Mail Téléphone cabinet

Adresse électronique Numéro de téléphone du cabinet

Adresse

Complément d'adresse

Code postal Ville

Pays

← précédent suivant →

8. Pièces d'identité :

Une seule est à renseigner obligatoirement mais avec précision

Identité du sportif Responsables Situation scolaire Situation professionnelle Situation sportive Objectifs et situation de famille Hébergement **Pièces d'identité** Informations spécifiques Informations complémentaires Valida

Pièces d'identités x

Pièces d'identité

Pièce d'identité 1 - obligatoire

Type de pièce

Numéro

Date d'expiration

Copie de la pièce

logo insep.png

Pièce d'identité 2 - facultative

Type de pièce

Numéro

Date d'expiration

Copie de la pièce

Pièce d'identité 3 - facultative

Type de pièce

Numéro

Date d'expiration

Copie de la pièce

← précédent suivant →

9. Informations spécifiques (FFN et à l'établissement)

Paramètres préinscription + Ajouter						
#	↑ Libellé	Type	Obligatoire	Aide	Actif	
245	Envergure (cm)	Texte simple	Obligatoire		Actif	modifier effacer
244	Poids (kg)	Texte simple	Obligatoire		Actif	modifier effacer
246	Pointure (Taille Européenne)	Texte simple	Obligatoire		Actif	modifier effacer
243	Taille (cm)	Texte simple	Obligatoire		Actif	modifier effacer

10. Informations complémentaires

Des informations supplémentaires sont demandées par les établissements si votre structure est rattachée à l'INSEP ou à un CREPS.

Identité du sportif	Responsables	Situation scolaire	Situation professionnelle	Situation sportive	Objectifs et situation de famille	Hébergement	Pièces d'identité	Informations spécifiques	Informations complémentaires	Validation
Importer les documents demandés ×										
<h3>Informations complémentaires</h3> <p>Attestation Assurance Responsabilité Civile - facultatif</p> <p>Choisir un fichier Aucun fichier choisi</p> <p>scanner et intégrer le fichier attestation RC</p> <p>← précédent suivant →</p>										

11. Validation et envoi

Attention il est impératif de cocher le règlement intérieur de la structure pour accord.

Pour exemple CREPS DIJON BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Identité du sportif	Responsables	Situation scolaire	Situation professionnelle	Situation sportive	Objectifs et situation de famille	Hébergement	Pièces d'identité	Informations spécifiques	Informations complémentaires	Valid
Merci d'avoir rempli le dossier, cliquez sur « envoyer le dossier » afin qu'il soit transmis à l'établissement ×										
<h3>Validation et envoi</h3> <p>Précisions</p> <p>Précisions supplémentaires que vous souhaitez voir apparaître dans le dossier</p> <p>Règlement</p> <p><u>REGLEMENT INTERIEUR GENERAL DU CREPS DE DIJON BOURGOGNE FRANCHE COMTE</u></p> <p>Le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de DIJON (CREPS) est un établissement public local de formation. Il participe à la fois aux politiques nationales de développement des activités dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire ainsi qu'aux missions définies par la région Bourgogne Franche Comté.</p> <p>Le présent règlement est applicable aux usagers de l'établissement (personnes physiques ou morales) et est mis en œuvre par le directeur de l'établissement et par l'ensemble des personnels. Il précise les règles de fonctionnement, d'hygiène et de sécurité applicables dans le respect de l'intégrité des personnes physiques, et régit la préservation des biens tout en promouvant la vie collective des activités de l'établissement.</p> <p>Les actions organisées par le CREPS ont une finalité éducative. Il en découle un collectif de règles de vie applicable au sein de l'établissement mais également sur les sites où se déroulent ses activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect d'autrui et tolérance, • refus de toute violence physique, morale ou verbale (attitudes provocatrices, comportements susceptibles de constituer des pressions, de perturber le déroulement des activités d'enseignement ou de formation ou 										

12. Quand vous avez rempli tous les champs obligatoires, vous devez valider impérativement !

Cet onglet doit apparaître.

Votre nom

Votre nom

Le responsable de la structure choisie, peut vous contacter pour vous demander des informations complémentaires et il pourra aussi vous convoquer pour des journées de tests.

Si vous avez un problème les personnes à contacter : dhn@ffnatation.fr



Rentrée
2020-2021



ORGANISATION
DU DISPOSITIF
DE SCOLARITE

Je suis au lycée

- ▶ J'intègre une classe à horaires aménagés, composée exclusivement de sportifs
(excepté pour les Terminales Générales qui auront les EDS avec les autres élèves du Lycée)
- ▶ Je prends le bus du CREPS pour me rendre au lycée et pour revenir
(départ château du CREPS pour la 1^e heure de cours - Retour parking du collège après la dernière heure)
- ▶ Je peux aussi utiliser le réseau bus TISSEO
- ▶ Ma scolarité sur trois ans est mixte : cours en présentiel au lycée et cours tutorés avec le support CNED



Je suis en 2de Générale

► Mon emploi du temps type de la semaine



CLASSES DE 2de G					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55 - 08h55	SOUTIEN CNED HISTOIRE GEOGRAPHIE (ou travail personnel ou évaluation)				
08h55 - 9h55	BUS CREPS				
10h20 - 11h15		Lycée	Lycée	Lycée	Lycée
11h15 - 12h10	Lycée				
12h10 - 13h05					
13h05 - 14h00	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
14h00 - 14h50					
15h10 - 16h05	Lycée	Entrainement ou Soutien CNED pour les Biquotidiens	Entrainement	Entrainement ou Soutien CNED pour les Biquotidiens	Entrainement
16h05 - 17h00	Entrainement	Entrainement		Entrainement	
17h00 - 17h55					
18h30 - 19h30	Ateliers Etudes	Ateliers Etudes	Ateliers Etudes	Ateliers Etudes	
19h30 - 20h15	Repas	Repas	Repas	Repas	
20h15 - 21h30	Ateliers Etudes	Ateliers Etudes	Ateliers Etudes	Ateliers Etudes	

Je rentre en 2de

- ▶ Je m'adapte à ma double formation sportive et scolaire
- ▶ J'ai une matière au CNED: je suis accompagné(e)
- ▶ Je réussis mon orientation pour choisir les EDS qui me conviennent
- ▶ Je m'organise et je gagne en autonomie

Je suis en 1^{RE} ou en terminale

► Mon emploi du temps type de la semaine



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55 - 08h55	SOUTIEN CNED (ou travail personnel ou évaluation)	SOUTIEN CNED (ou travail personnel ou évaluation)	SOUTIEN CNED (ou travail personnel ou évaluation)	SOUTIEN CNED (ou travail personnel ou évaluation)	SOUTIEN CNED (ou travail personnel ou évaluation)
08h55 - 9h55					
bus					
10h20 - 11h15	Lycée	Lycée	Lycée	Lycée	Lycée
11h15 - 12h10					
12h10 - 13h05					
13h05 - 14h00	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
14h00 - 14h50	Lycée	Entrainement ou Soutien CNED (pour les Biquotidiens	Entrainement	Entrainement ou Soutien CNED (pour les Biquotidiens)	Entrainement
15h10 - 16h05					
16h05 - 17h00	Entrainement	Entrainement	Entrainement	Entrainement	Entrainement
17h00 - 17h55					
18h30 - 19h30					
19h30 - 20h15	Repas	Repas	Repas	Repas	
20h15 - 21h30	Etudes ou Soutien INSA ou travail en chambre	Etudes ou Soutien INSA ou travail en chambre	Etudes ou Soutien INSA ou travail en chambre	Etudes ou Soutien INSA ou travail en chambre	

Je suis en 1^{RE} Générale

- ▶ Je viens de 2de Générale :
 - Je découvre les trois EDS que j'ai choisi et que je suivrai au CNED avec un accompagnement spécifique
 - Mes E3C ainsi que les épreuves communes sont annulées, remplacées par le contrôle continu
 - Je passe mes épreuves de Français
 - Je choisis mes deux EDS de Terminale
- ▶ Je viens de C1 : j'ai deux ou trois EDS au CNED cette année mais je n'ai plus les matières validées en juillet 2020
 - Je choisis mes deux EDS de Terminale
- ▶ Je gagne en autonomie et je sais optimiser mon temps de travail
- ▶ J'entame ma réflexion sur mon projet professionnel

Je suis en 1^{RE} Technologique

- ▶ Je viens de 2de Générale:
 - Je découvre les enseignements de Mercatique que je suivrai au lycée
 - J'ai les matières du tronc commun avec le CNED doublé d'un accompagnement spécifique
 - Mes épreuves communes sont annulées et remplacées par le contrôle continu
 - Je passe mes épreuves anticipées de Français
- ▶ Je viens de C1 : ayant déjà suivi une partie non négligeable des enseignements, je suis l'ensemble des matières, spécifiques et du tronc commun, en présentiel au lycée
- ▶ Je gagne en autonomie et je sais optimiser mon temps de travail
- ▶ J'entame ma réflexion sur mon projet post-bac

Je suis en terminale générale

- ▶ Mes E3C sont annulées et remplacées par le contrôle continu
 - ▶ Je finalise mes projets d'orientation post Bac
 - ▶ Je mets tout en œuvre pour réussir mon grand oral et avoir mon Bac
 - ▶ J'obtiens l'orientation désirée
-
- ▶ Je suis autonome et je sais optimiser mon temps
 - ▶ Je suis prêt pour entrer sereinement dans le supérieur

Je suis en Bac Professionnel



► Mon emploi du temps type de la semaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55 - 08h55	SOUTIEN CNED (ou travail personnel ou évaluation) ou lycée	SOUTIEN CNED (ou travail personnel ou évaluation) ou lycée	SOUTIEN CNED (ou travail personnel ou évaluation) ou lycée	SOUTIEN CNED (ou travail personnel ou évaluation) ou lycée	SOUTIEN CNED (ou travail personnel ou évaluation) ou lycée
08h55- 9h55					
bus					
10h20 - 11h15	Lycée	Lycée	Lycée	Lycée	Lycée
11h15 - 12h10					
12h10 - 13h05					
13h05 - 14h00	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
14h00 - 14h50	Lycée	Entrainement ou Soutien CNED (pour les Biquotidiens	Entrainement	Entrainement ou Soutien CNED (pour les Biquotidiens)	Entrainement
15h10 - 16h05					
16h05 - 17h00	Entrainement	Entrainement	Entrainement	Entrainement	Entrainement
17h00 - 17h55					
18h30 - 19h30					
19h30 - 20h15	Repas	Repas	Repas	Repas	
20h15 - 21h30	Etudes ou Soutien INSA ou travail en chambre	Etudes ou Soutien INSA ou travail en chambre	Etudes ou Soutien INSA ou travail en chambre	Etudes ou Soutien INSA ou travail en chambre	

Exemple du Bac Professionnel Commerce

- ▶ Je suis dans un parcours professionnel, je suis responsable de ma recherche de stage
- ▶ En 2^{de}, j'ai les langues vivantes et la biotechnologie au CNED - À partir de la première, à ces matières, s'ajoutent le français, les mathématiques et l'histoire-géographie
- ▶ Je travaille mon CV
- ▶ Dès la rentrée, je suis actif dans ma recherche de stage
- ▶ Je réussis mes examens intermédiaires et mon Bac professionnel
- ▶ Je peaufine mon projet professionnel pour entrer dans la vie active ou continuer mes études dans le supérieur
- ▶ **Je gagne en autonomie, je deviens responsable**

L'accompagnement aux enseignements du CNED

- ▶ L'accompagnement tire sa philosophie des principes liés à la **pédagogie inversée** : les élèves doivent **travailler les contenus avant de se rendre en face à face pédagogique** avec leur intervenants
- ▶ Pour chaque matière suivie au CNED, sont prévues deux heures de travail encadré :
 - **une heure de travail personnel surveillé (TPS)** formalisée dans l'emploi du temps et destinée à l'acquisition des contenus. Cette heure permet de préparer le face à face pédagogique avec le professeur.
 - **une heure de face à face pédagogique**

Missions de l'intervenant pédagogique lors des « cours CNED »

Il doit guider les élèves dans l'apprentissage lié aux contenus du CNED. Pour ce faire, il devra :

- ✓ Sélectionner les contenus parmi ceux proposés par le CNED ou préparer les siens. Il garde sa liberté pédagogique mais devra proposer un accompagnement permettant aux élèves d'être en réussite lors des évaluations obligatoires du CNED.
- ✓ Fixer le contenu à acquérir durant l'heure « TPS » afin que l'élève prépare de manière autonome le face à face pédagogique.
- ✓ Animer une heure de cours basée sur la pédagogie active et donc sur les échanges avec les élèves (axés sur les contenus à acquérir durant l'heure de TPS).
- ✓ Respecter la temporalité du CNED dans la progression pédagogique.
- ✓ Communiquer aux élèves le moment où ils ont acquis les compétences pour répondre aux évaluations du CNED. Vérifier que l'élève ait déposé sa copie. Faire remonter les notes au service de scolarité.
- ✓ Repérer les élèves ayant des difficultés dans leurs apprentissages et préciser le chapitre et les points concernés.

Missions du service scolarité du CREPS de Toulouse

- ▶ Coordonner le dispositif scolaire (établissement, professeurs, accompagnants, CNED, entraîneurs, parents...).
- ▶ À partir des alertes ou des informations transmises par les intervenants pédagogiques, mettre en œuvre les heures de tutorat pour les élèves en difficultés avec des enseignants du lycée Bellevue.
- ▶ S'assurer de l'assiduité des élèves au dispositif.